

Écriture inclusive : le genre neutre existe-t-il vraiment en français ?

Par [Juliette Deborde](#) — 28 novembre 2017 à 17:17 - *Libération*

Pour le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer, pourfendeur de l'écriture inclusive, le masculin aurait valeur de neutre dans notre langue. «Le masculin n'est pas plus neutre que le suffrage n'a été universel jusqu'en 1944», répond le Haut conseil à l'égalité.

«Le masculin l'emporte sur le féminin» : des générations d'écoliers ont répété cette règle de grammaire, qui régit l'accord de l'adjectif au pluriel. «*Quand il y a plusieurs noms de genre différent, l'accord se fait au masculin pluriel*», résume ainsi à sa page 205 le [Bescherelle collègue](#). Une règle contestée par des féministes depuis plusieurs années, et plus récemment par des professeurs de français, qui l'accusent de renforcer les stéréotypes. Plus de 300 d'entre eux se sont engagés début novembre [dans une tribune](#) à enseigner à la place l'accord de proximité (qui vise à accorder les adjectifs et/ou participatifs avec le nom commun le plus proche, comme dans «Les pâturages et prairies sont verdoyantes»), règle qui primait avant le XVII^e siècle. Une initiative, survenue en plein débat sur l'écriture inclusive (qui ne se réduit pas au «point médian» et [dont on vous explique le principe ici](#)), à laquelle le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer s'est dit immédiatement «*défavorable*».

L'écriture inclusive touche l'accord sensible

Interrogé sur le sujet lundi matin sur France inter, le ministre, farouche opposant à une écriture inclusive créatrice selon lui de «*polémiques inutiles*», s'est prononcé une nouvelle fois contre une remise en question de la règle grammaticale, du moins sur le fond. Retranscription de l'extrait, [à écouter ici à partir de 8'15"](#) : «*Même en cours de grammaire, monsieur le ministre, est-ce que vous comprenez que des enseignants puissent avoir du mal à dire "le masculin l'emporte sur le féminin" ?*», lui demande Nicolas Demorand. «*Je pense qu'il ne faut pas le dire ainsi*, répond Jean-Michel Blanquer. *Il faut dire : au pluriel cela s'accorde au masculin, qui dans la langue française est la forme neutre.*» Avant d'ajouter plus tard dans l'échange : «*La langue française ne pourrait être accusée d'avoir produit un quelconque antiféminisme.*» Dans la circulaire où le Premier ministre Edouard Philippe [donne consigne à ses ministres](#) de bannir des textes administratifs l'écriture inclusive, on peut également lire : «*Le masculin est une forme neutre qu'il convient d'utiliser pour les termes susceptibles de s'appliquer aux femmes.*»

«Le masculin, un genre par défaut»

Le masculin serait donc le marqueur du neutre, et représenterait à la fois les femmes et les hommes, argue le gouvernement. L'Académie française (qui qualifie l'écriture inclusive de «*péril mortel*» et n'a vu siéger, depuis sa fondation en 1635, que huit femmes membres), [lui donnait raison sur son site en juin dernier](#) : «*Le neutre, en français, prend les formes du genre non marqué, c'est-à-dire du masculin. Les adjectifs qui se rapportent à cette locution sont donc au masculin et l'on dit "quelque chose de beau" et non "quelque chose de belle".*» La Commission générale de terminologie et de néologie disait la même chose en 1998 : «*Héritier du neutre latin, le masculin se voit conférer une valeur générique, notamment en raison des règles du pluriel qui lui attribuent la capacité de désigner les individus des deux sexes et donc de neutraliser les genres.*»

Cet argument du «masculin générique» est cependant réfuté par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE), instance consultative qui recommande également l'usage de l'écriture inclusive. Son [guide «pour une communication sans stéréotype de sexe»](#), paru en 2015, est catégorique : *«En français, le neutre n'existe pas : un mot est soit masculin, soit féminin.»* Eliane Viennot professeure de littérature française et autrice de *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* (Editions iXe, 2014) abonde : *«Le français est une langue à deux genres, tous les noms sont soit masculins soit féminins»* C'est le cas pour toutes les langues issues du latin (à l'exception du roumain). D'autres langues comme le russe ou l'allemand connaissent en revanche un genre neutre. En français, *«le masculin n'est pas un genre neutre mais un genre par défaut»*, tranche Anne Abeillé, professeure de linguistique à l'université Paris Diderot, également interrogée par *Libération*. Ce choix du masculin pour l'accord au pluriel se retrouve dans les autres langues à deux genres, comme l'espagnol, l'italien, l'hindi ou l'hébreu, explique-t-elle. Quant au roumain ou au grec moderne, il a beau avoir un genre neutre, l'accord «total» se fait quand même au masculin pour les noms humains. Parmi les langues à trois genres, *«je ne connais que l'islandais qui résout le conflit de genre au profit du neutre»*, note Anne Abeillé, qui recommande de son côté d'utiliser un accord partiel, déjà utilisé dans le langage courant, et de jouer sur l'ordre, en plaçant le féminin avant (*«la fille ou le garçon sera content»*).

Un objectif pas linguistique mais politique

Pour les défenseurs de l'écriture inclusive, le choix de l'accord au masculin est hautement politique, malgré ce qu'affirme Jean-Michel Blanquer dans son interview à Inter. Dans un [entretien au Monde](#) paru la semaine dernière, le linguiste et lexicographe Alain Rey expliquait : *«Le fait que 99 femmes et un homme deviennent "ils" au pluriel, c'est évidemment scandaleux. Cette situation est aggravée par le fait que la langue française a la malchance de ne pas avoir de neutre : l'accord au masculin est clairement antiféministe.»* Le Haut conseil à l'égalité y voit aussi une trace de la domination masculine dans la langue française : *«L'usage du masculin n'est pas perçu de manière neutre en dépit du fait que ce soit son intention, car il active moins de représentations de femmes auprès des personnes interpellées qu'un générique épïcène [qui a la même forme au masculin et au féminin, ndlr]»*, peut-on lire dans son guide. Le HCE dresse un parallèle avec l'histoire du suffrage universel : *«Le masculin n'est pas plus neutre que le suffrage n'a été universel jusqu'en 1944.»*

Pour les enseignants signataires de la tribune en faveur de l'accord de proximité, l'objectif des promoteurs historiques de l'accord au masculin *«n'était pas linguistique mais politique»*. L'application de cette règle, qui *«induit des représentations mentales qui conduisent à accepter la domination d'un sexe sur l'autre»*, traduit une volonté de placer les femmes dans une position inférieure, expliquent-ils dans leur texte, archives à l'appui : la Grammaire générale de Nicolas Beauzée, datée de 1767, fait valoir que *«le masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle»* (sic). Des masculins se retrouvent aussi dans des formes verbales, comme dans «vu que», mais elles ne sont pas remises en cause par les défenseurs de l'écriture inclusive, note aussi la professeure Eliane Viennot, qui a signé la tribune. Même chose pour certains pronoms : *«On dit "Il fait beau", plutôt que "ça fait beau"... On nous explique aussi qu'il est plus correct de dire "Il est important (de faire ceci)" plutôt que "c'est important". "Ce" est pourtant un vrai neutre. Mais on a préféré favoriser le masculin.»*

Pour rendre le langage plus égalitaire ou plus neutre, certains revendiquent l'introduction de pronoms personnels uniques : «iels» ou «illes» (au lieu de « ils et elles »), ou encore «iel»,

«ul» ou «le» au singulier. Un usage défendu notamment par certaines [personnes non binaires](#) et qui reste pour l'instant minoritaire. Pour Eliane Viennot, ces pronoms nouveaux ne suffiraient pas à s'affranchir de la dualité masculin/féminin inhérente au français : *«Il faut ensuite choisir entre "iel est content" ou "iel est contente". Alors qu'en anglais par exemple, un pronom non généré peut fonctionner, car le reste de la phrase n'est pas affecté...»* Pour la professeure de littérature, faire du français une langue moins sexiste, en revanche, est plus aisé : *«Les langues romanes sont très genrées, mais elles sont outillées pour le féminin»*, estime-t-elle. Plus qu'une féminisation, l'écriture inclusive vise surtout une démasculinisation de la langue : *«On a déjà ce qu'il faut pour exprimer le féminin, il faut juste utiliser la langue à bon escient.»*